



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

*Groupement enseignement général*

CBA  
PORTAIL Xavier  
Groupe A1

### Fiche de stratégie

OBJET : sujet n°5 – l'Europe est-elle condamnée à n'avoir qu'une stratégie de sécurité ou peut-elle avoir une véritable politique de défense ?

P. JOINTE(S) : NEANT

*« La défense européenne n'avance pas, malgré de très nombreuses déclarations enthousiastes ». Contrairement à cette affirmation de monsieur Marcel Colatrella, le concept de défense européenne, et ce malgré de réelles difficultés, continue de progresser.*

A la différence de la « stratégie de sécurité » qui caractérise la science militaire consacrant la conduite d'une action destinée à mettre l'Europe à l'abri d'un danger ou d'une menace, la « politique de défense » désigne une organisation et exercice d'un pouvoir étatique au sein d'une société organisée afin de la protéger toute attaque. Cette problématique illustre la fréquente confusion dans les esprits entre « Europe de la Défense », qui est un processus de mise en commun au profit d'une politique générale commune, et « Défense de l'Europe » qui en est l'aboutissement politique avec un outil intégré.

**En accédant au rang de puissance économique et monétaire, l'Europe s'est elle-même condamnée à devenir, à terme, une puissance militaire avec une véritable politique de défense. En effet, les Etats européens semblent désormais s'engager dans une véritable dynamique de responsabilisation dans leur domaine de sécurité. Le progrès sans fin de l'Europe est dangereux et l'Europe doit apprendre à se défendre si elle veut vivre. Cela passera inévitablement par la définition d'une politique de défense adaptée.**

En effet, en dépit de la complexité des difficultés qui se posent à l'Union européenne en matière de défense, celle-ci affiche clairement sa volonté de se doter de structures de décisions indépendantes afin de défendre des intérêts qui lui sont propres. Ceci permet de comprendre *in fine* les raisons pour laquelle la construction d'une politique européenne de défense peut et doit se mettre en phase avec la puissance économique et monétaire.

\*  
\*   \*

*Certes, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) demeure la référence majeure en Europe dans le domaine de la défense car elle offre plus de garanties de sécurité que l'Union européenne et laisse subsister la croyance qu'il existe une « Europe en négatif ».*

- L'Europe est toujours invisible dans les Balkans et au Proche-Orient, et elle engage des contingents ridicules alors que les Parlements discutent du nombre, important, de leur contribution à la force de réaction européenne. L'Europe de la Défense n'existe donc que sur le papier, gérée par les grandes puissances et ne coûtant rien à l'Europe. Les conséquences sont une ambition militaire volontairement limitée à des actions de police internationale aux efforts coûteux en personnel, matériel et prestige politique pour des résultats ridicules, ainsi qu'une dépréciation rapide de nos capacités car les ressources budgétaires consacrées au maintien de la paix font défaut pour le maintien des forces européennes au niveau de première puissance économique qu'est l'Europe !
- L'émergence d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune s'est jusqu'ici heurtée aux égoïsmes étatiques : échec de la Communauté Européenne de Défense (C.E.D.) en 1958, et attentisme, voire suivisme, lors de la crise en Ex-Yougoslavie. Pour sa part, l'O.T.A.N. dispose déjà de structures maîtrisées et de capacités d'action puissantes et complémentaires : interopérabilité, états-majors intégrés, capacité de renseignement autonome. Surtout, elle a fait la preuve sur le terrain de son efficacité militaire et de sa capacité d'adaptation lors des interventions en Bosnie (1995) et au Kosovo (1999).

\*   \*

*Pour autant, l'Europe cherche désormais à se garantir une certaine liberté d'action par rapport aux Etats-Unis et se dote de structures lui autorisant une autonomie de décision.*

- Les structures actuelles de l'O.T.A.N. ne permettent pas aux Européens de faire jeu égal avec les Etats-Unis. En effet, le Supreme Allied Commandeur in Europe (S.A.C.EUR ) est américain, et il y a superposition du commandement américain en Europe et du commandement de l'O.T.A.N. à Naples ;
- Aussi les Européens ont décidé de se doter des moyens d'agir en autonome dans le cadre des missions de Petersberg : déclaration franco-britannique de Saint-Malo (1998) et Cologne (1995) et mise sur pied de « Battlegroups 1500 » (2005). Ainsi l'Europe dispose depuis peu de moyens d'action propres, tendant vers la réalisation des objectifs d'Helsinki, c'est-à-dire le déploiement d'une force de 60 000 hommes en 60 jours et son soutien pendant au moins un an ;
- L'épisode du Kosovo a montré nettement les limites politiques imposées aux Européens par les accords de Rambouillet ou les frappes aériennes. Aussi l'Europe a-t-elle décidé de se doter à Helsinki de structures militaires spécifiques : le Conseil des Affaires Etrangères (C.A.G.), réunissant les ministres de la défense, le Comité Politique et de Sécurité (C.O.P.S), avec des représentants politico-militaires, le Comité Militaire de l'U.E. (C.M.U.E.) et un Etat-Major Européen (E.M.E.) de planification stratégique.

\*   \*

*L'Union européenne ne semble donc pas vouloir se contenter du statut de simple puissance économique : elle pose le socle d'une puissance militaire, et donc politique. Cette définition d'une politique de défense européenne doit maintenant se mettre en phase avec la construction d'une puissance économique et politique.*

- Le statut de puissance économique et monétaire de l'Union européenne ne restera valable qu'à travers des capacités militaires pour maintenir les intérêts économiques et politiques. La décision d'engager un programme de défense anti-missile correspond véritablement à une volonté de montrer sa force dans le cadre d'une grande stratégie prouvant au monde que puissances économiques et militaires sont indissociables. Une telle stratégie, globale, ne peut s'inscrire que dans le cadre d'une politique coordonnée ;
- L'Europe « des tranquilles marchands » n'est qu'utopie car elle n'est pas plus en sécurité aujourd'hui que les Etats-Unis. Une puissance économique n'existe que par ses intérêts qui ne peuvent subsister que sous la protection d'une puissance militaire adaptée. Il est donc nécessaire de trouver une interprétation européenne de la formule du partage des tâches pour protéger nos intérêts et apporter aux Etats-Unis un appui significatif dans les réorientations de leur politique étrangère. La défense affichée des intérêts européens aurait aussi un impact économique ;

Ces deux aspects relèvent plus que de la politique que de la stratégie car ils sous-entendent la nécessité d'une définition rapide des intérêts de l'Union européenne à défendre, et pas uniquement la paix et le droit des utopistes !

- Les approvisionnements énergétiques sont en effet vitaux pour l'Europe. La défense du territoire européen, auquel il faudrait également intégrer la Russie, face aux menaces terroristes et de l'extérieur ou la protection de la liberté contre la dictature, implique des moyens militaires supérieurs à ceux utilisés dans les interpositions ;
- Il faut enfin améliorer la connaissance de l'environnement mondial en développant un système spatial d'observation en rapport avec l'étendue de l'Europe avec le même intérêt stratégique que la dissuasion nucléaire au XX<sup>e</sup> siècle.

\*  
\*     \*

En conclusion, il faut donc repenser notre concept de défense, souvent confondu avec celui de sécurité, et ce sous un angle politique. Ceci est envisageable, voire incontournable, dans une logique de survie. Pour être efficace, l'Union européenne ne doit pas se contenter de sa puissance économique. Elle doit en faire le socle d'une véritable puissance mondiale, car « *la liberté poussée à l'extrême ouvre la porte au meurtrier* » (Ernst Jünger).

Au préalable, les dirigeants européens devront résoudre les problèmes de cohérence entre les différentes structures existantes, comme le devenir de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.), ou entre diverses structures comme l'O.T.A.N., l'U.E.O. ou l'U.E. qui englobent pays neutres ou pays associés.

\*  
\*     \*  
\*